

Concours photo « La ville grandeur nature ! »



Concours 2021 – Autorisation parentale

Date limite de participation : le 31 octobre 2021

Dépôt/envoi des photos format numérique et du bulletin d'inscription : mail à n.schoen@ladomitienne.com

Exposition des photos et remises des prix : le 26 novembre 2021 à la salle Esprit Gare de Maraussan dans le cadre de la manifestation « Aux arbres »

Autorisation de participer pour les mineurs :

Je soussigné, responsable légal
de

l'autorise à participer au Concours photos « La ville grandeur nature ! » organisé par la Communauté de communes La Domitienne.

J'ai bien noté que ma signature sur ce bulletin d'inscription implique l'acceptation du règlement du Concours photos « La ville grandeur nature ! » (disponible sur www.ladomitienne.com), notamment en ce qui concerne les droits d'auteur et le droit à l'image des personnes que je photographie.

Fait à :, le

Signature :